



Appel à projets 2021 Alimentation locale et solidaire

Troyes, le 29 janvier 2021

L'accès à une alimentation saine et durable est une priorité. A cet effet, le Plan de relance soutient le développement de projets locaux permettant l'accès aux produits frais et de qualité, en particulier pour les populations isolées ou modestes. **Une enveloppe de 180 000 € est mobilisée pour le département de l'AUBE.**

La mesure vise à soutenir les initiatives des acteurs locaux, engagés dans l'accès à l'alimentation de qualité aux personnes qui en sont éloignées. Il pourra s'agir, par exemple, du développement de paniers d'alimentation (élaboration et distribution), de la création de magasins de producteurs dans des zones isolées, de l'organisation de marchés solidaires etc...

Cette mesure s'articule autour de 3 thèmes principaux :

- Le soutien aux producteurs ayant des démarches collectives de structuration de l'approvisionnement en produits locaux et de qualité (investissements de conditionnement, stockage, transport...);
- Le soutien aux associations /start-up / TPE / PME, communes et intercommunalités ayant des projets de mise à disposition d'une alimentation de qualité pour tous (ouverture de locaux, matériel de livraison...);
- Le soutien aux initiatives de développement des commerces solidaires ambulants destinées en particulier aux personnes isolées ou modestes.

⇒ *Pour plus d'information, contacter le service économies agricole et forestière de la Direction Départementale des Territoires :*

Tél : 03 25 71 18 50

Mail : ddt-seaf@aube.gouv.fr

⇒ *le dossier est disponible sur <https://www.aube.gouv.fr/Actualites/Le-Plan-France-Relance-dans-l-Aube>*

Contact presse

Florence GOGIEN
Tél : 03 25 42 36 74
Mél : pref-communication@aube.gouv.fr



Préfecture de l'Aube
Tél : 03 25 42 35 00
2, rue Pierre LABONDE
CS 20 312- 10025 Troyes Cedex
www.aube.gouv.fr

@Prefetaube

@Prefet10